



Derrière le lac Izabal, les cheminées de la mine Fenix, tout près d'El Estor.

# KAFKA CHEZ LES Q'EQCHIS

**GUATEMALA** – Des évictions, des viols, un meurtre: la filiale d'une compagnie minière canadienne aurait commis des crimes sordides au Guatemala. Et pour la première fois, une cour canadienne a accepté de juger la responsabilité de l'entreprise. Périple jusqu'aux bords du lac Izabal, où cette histoire a commencé.

TEXTE  
**SARAH R. CHAMPAGNE**

PHOTOS  
**VALÉRIAN MAZATAUD**

### Considéré dans ce texte

Le nickel. La violence sexuelle. La guerre civile. Le système judiciaire canadien et l'impunité institutionnalisée. Onze femmes q'eqchies contre les compagnies minières, ou David contre Goliath.

**QUELQUE 300 KILOMÈTRES À L'EST DE LA** capitale du Guatemala, tout près d'El Estor, Rosa Elbira Coc Ich se réveille d'une sieste dans son hamac et redonne le sein à sa petite fille de huit mois. Le doigt pointé vers sa valise, elle lance qu'elle est prête à partir pour Toronto avec son bébé, ses trois amies et leur accompagnateur.

Enfoncé dans le flanc d'une montagne, son hameau, appelé Lote Ocho, domine la plus grosse mine de nickel de toute l'Amérique centrale. En 2007, plus d'une décennie avant notre visite, les autorités locales y ont effectué trois rondes d'évictions en trois mois à la demande de Skye Resources, détentrice légale des droits de propriété des terres et société mère de la Compañía Guatemalteca de Níquel (CGN), l'entreprise qui exploitait la mine à l'époque.

Un jour, Rosa était en train de faire cuire des tortillas quand des intrus ont fait irruption dans sa maison. Neuf hommes en uniforme, policiers, militaires et personnel de sécurité portant le logo de la compagnie CGN, l'ont violée, a-t-elle affirmé dans une déclaration sous serment en 2011. Selon ce document, elle venait alors de subir la deuxième ronde d'évictions ordonnée par la minière en dix jours.

Elle apprendra plus tard que plusieurs de ses voisines ont connu le même sort; qu'un homme, Adolfo Ich, est mort lors d'une manifestation contre la mine et qu'un autre, German Chub, a reçu une balle qui l'a paralysé. Il se déplace aujourd'hui en fauteuil roulant.

Assise devant nous, en compagnie de German et de Margarita Caal Caal, les yeux sur l'enregistreur, elle ne craint pas de raconter son histoire. «Ils ont jetée par terre, sur le plancher de ma maison, et ont arraché mes vêtements», dit-elle. «Tout est sur papier de toute façon», finit-elle par dire en q'eqchi, une langue qui tranche les mots de «t» et de «k».

Durant l'entrevue, Margarita se lève pour plonger sa main dans une poche de grains de maïs séchés et en sortir une pleine poignée qu'elle plaque sur la table. «C'est pour nos enfants qu'on ne laissera jamais la terre. Nous la cultivons, et elle nous soutient.» Au Guatemala, la distribution—ou plutôt la non-distribution—des terres engendre depuis longtemps de violents conflits territoriaux, et compte parmi les causes de la guerre civile qui a fait rage de 1960 à 1996.

Rosa et Margarita font partie d'un collectif de 11 plaignantes qui accusent la minière canadienne Hudbay, propriétaire de Skye Resources, d'être responsable—par négligence—des viols qu'elles ont subis. Par petits groupes, les femmes sont convoquées à Toronto, dans les bureaux de l'équipe juridique de Hudbay, pour répondre à ses questions dans le cadre de l'enquête préliminaire, étape qui doit



Rosa croyait avoir perdu la possibilité d'avoir un enfant après les viols allégués de 2007. Elle a maintenant une petite fille.

déterminer si le procès suivra son cours. La compagnie, qui a hérité de la responsabilité juridique des actions de sa prédécesseuse lorsqu'elle en a fait l'acquisition en 2008, nie toutes ces allégations.

Le soleil tombe déjà dans les palmes. Rosa aimerait se reposer avant le long voyage qu'elle doit entreprendre dès le lendemain avec Margarita et deux autres coplaignantes, Elvira Choc Chub et Lucia Caal Chun. Elles prendront le bus en direction de la capitale guatémaltèque, puis l'avion jusqu'à Toronto.

### Une première brèche dans la muraille

Sur Bay Street, à Toronto, le soleil ne filtre déjà plus entre les gratte-ciels. Il fait toujours un peu novembre, à l'ombre des tours grises fouettées par le vent glacial, et particulièrement aujourd'hui. Dans le cœur financier du Canada, les bureaux de la firme d'avocats Klippensteins surprennent par leur modestie, à côté des banques dorées et des sièges sociaux de grandes multinationales.

On y retrouve pourtant la même moquette grise quasi règlementaire. Mêmes vestons sombres aussi pour Murray Klippenstein et Cory Wanless, qui affichent tous deux un air fatigué, tasses à café en main. Leur travail s'apparente à un cauchemar kafkaïen pour qui redoute le détail. «Nous vivons dans un monde lourd de documents», résume Murray. Un monde où la justice transnationale est une grande muraille

de papier, un rempart juridique et bureaucratique absurde et terrifiant, dignes du roman *Le procès*.

Le bureau de Murray Klippenstein disparaît sous les piles de journaux et de revues, les canettes et les gobelets vides. Les dossiers rangés dans des chemises et des cartables sont classés par centaines dans des casiers muraux ou posés sur le bord des fenêtres. Il reste à peine assez d'espace pour déposer un ordinateur.

C'est ici que trois poursuites ont pris forme: d'abord les viols allégués en 2007, puis le meurtre d'Adolfo Ich et la paralysie de German Chub en 2009. La Cour supérieure de l'Ontario a accepté en 2013 d'entendre les causes sur notre sol, une première au pays.

Auparavant, ce type de recours était systématiquement rejeté par notre système de justice. Les cours canadiennes s'en remettaient aux tribunaux locaux, les estimant mieux placés pour statuer (*forum non conveniens*, si vous aimez les formules latines). Le voile corporatif, plus opaque qu'une chape de plomb, était aussi à blâmer: les tribunaux refusaient d'entendre des causes dans lesquelles des filiales étrangères auraient commis des violations, puisqu'elles sont considérées comme des entités juridiques distinctes des sociétés mères.

Quant à s'en remettre aux pouvoirs locaux, il faut dire que la confiance de la population et de la communauté internationale dans le système judiciaire guatémaltèque est ténue, sinon rompue. Selon l'organisation Human Rights Watch, 98% des crimes violents restent impunis dans ce pays où le taux de poursuite est historiquement très faible. En 2017, le président actuel, Jimmy Morales, a de surcroît expulsé Iván Velásquez, le diplomate colombien qui dirigeait la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala. L'instance qui promettait de s'attaquer à cet enjeu crucial est donc actuellement en panne.

L'alarme a d'abord été sonnée par le cinéaste canadien Steven Schnoor, qui en janvier 2007 voyageait au Guatemala dans le cadre d'un projet d'études sur les relations entre les minières canadiennes et les populations autochtones,

financé par l'Agence canadienne de développement international. Il se trouvait à El Estor pendant la première ronde d'évictions (dix jours avant celle dont il est question dans la poursuite), et il en a tiré des vidéos qu'il a publiées sur YouTube. Vivement contestées par l'ambassadeur canadien en poste à l'époque—plus tard condamné au Canada pour diffamation à l'encontre de monsieur Schnoor—, elles ont fini par attirer l'attention de l'ONG canadienne Rights Action, très présente en Amérique centrale. Puis Grahame Russell, directeur de cette organisation, a contacté Murray Klippenstein, qu'il avait rencontré lors de conférences sur les violations des droits de la personne liées aux activités extractives. «Nous avons ensuite passé plusieurs mois à faire des vérifications», raconte Cory Wanless.

Pour éviter un cul-de-sac juridique, les deux avocats ont cette fois misé sur une approche différente en plaidant la négligence: Hudbay n'a ni surveillé ni encadré adéquatement les agissements de sa filiale, tout en conservant la décision ultime de procéder ou non aux évictions, soutiennent-ils. Ce nouvel éclairage permet, selon eux, d'exposer les liens entre les événements à l'étranger et la compagnie canadienne.

Plusieurs grands cabinets de droit des affaires (dont McMillan et Norton Rose Fulbright) ont d'ailleurs déjà publié des avis sur la responsabilité élargie des entreprises canadiennes à l'étranger, évoquant la possibilité d'une «nouvelle ère» dans ce domaine de la justice. Ainsi, depuis 2013, deux causes semblables impliquant des minières canadiennes ont aussi été entendues au Canada: Nevsun, accusée de travail forcé en Érythrée, et Tahoe, poursuivie pour des blessures par balles lors de manifestations au Guatemala.

## Jusqu'à (l')Eldorado

Leurs valises entassées à l'arrière du minibus, les quatre femmes sont assises en rangées sur les sièges, le regard tourné vers l'extérieur, en silence. Margarita, l'air un peu moins inquiet que ses comparses, se retourne de temps en temps pour leur jeter des sourires furtifs.



## Le manque d'autonomie n'est pas dans ta tête.

Le problème, c'est l'organisation du travail et ça peut te rendre malade.

**Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.**



Centrale des syndicats  
du Québec

[lacsq.org/sst](http://lacsq.org/sst)



Rosa Elbira Coc Ich, Lucia Caal Chun, Elvira Choc Chub et Margarita Caal Caal profitent de l'arrêt du bus à l'étape Eldorado pour commander à manger.

La route d'El Estor à la ville de Guatemala, capitale du pays, se déroule d'abord sur une quarantaine de kilomètres lisses, financés par Hudbay dans son forfait de services à la communauté. Le bus franchit rapidement les limites du territoire des Q'eqchis, peuple maya qui représente 9% de la population guatémaltèque. La langue compte environ 800 000 locuteurs, dont la moitié déclare parler exclusivement le q'eqchi.

Les chansons crachées par les hautparleurs de mauvaise qualité racontent en rimes des disputes entre serfs et propriétaires terriens, alors que défile, durant de longues minutes, une plantation de bananiers, leurs régimes ensachés dans du plastique bleu. Une ferme d'élevage lui succède, entourée de murs de ciment surmontés de barbelés.

Le convoi s'arrête en début d'après-midi pour se restaurer. Rosa traduit vers l'espagnol pour ses consœurs. Margarita se plaint des tortillas du buffet. Derrière le comptoir, un écran diffuse des images montrant la piscine et les chambres impeccables de l'hôtel adjacent. Tout le monde est blanc dans les publicités de cette halte routière/restaurant/boutique/complexe aquatique, alors que la moitié de la population du pays est autochtone. L'étape s'appelle Eldorado, en référence à la fantasmagorie contrée d'or que cherchaient féroce­ment les conquistadors.

### Un gros caillou dans le soulier

Avec ses cheminées fumantes, la mine à ciel ouvert est bien visible depuis le minibus qui nous conduit à la capitale.

Située à six kilomètres d'El Estor, elle appartient aujourd'hui à une entreprise russe.

Aux yeux de Rosa, «la compagnie change souvent de nom parce qu'elle a beaucoup d'argent», mais «c'est du pareil au même».

La mine Fenix a effectivement changé de propriétaire à quelques reprises, ce qui n'a fait qu'ajouter à la confusion. C'est la canadienne Inco qui, au début des années 1960, en a d'abord négocié la concession avec le gouvernement militaire, obtenant ainsi les droits de propriété des terres, que les communautés autochtones de la région revendiquent depuis. La filiale locale d'Inco s'est ensuite fait appeler CGN, puis elle a été rachetée par Skye Resources, laquelle a été acquise à son tour par Hudbay en 2008. Enfin, en 2011, moins de six mois après le dépôt de la poursuite des 11 femmes, Hudbay a vendu l'exploitation de nickel à la compagnie russe Solway.

Bien que la minière reconnaisse être liée juridiquement par les agissements de sa prédécesseure, elle se défend «vigoureusement» contre les allégations qui pèsent sur elle. Elle les estime «contraires à toutes les informations disponibles», peut-on lire dans son premier communiqué suivant le dépôt de la requête devant la Cour supérieure de l'Ontario, en 2011. C'est à la fin de la même année, cependant, que Hudbay a mis un terme à ses opérations au Guatemala. Elle n'accorde pas d'entrevues, disant vouloir respecter le processus judiciaire. Son directeur des communications, Scott Brubacher, redirige systématiquement toute demande vers

le site web de l'entreprise, où un onglet *Enjeux* fait office de réponse officielle.

L'affaire est complexe, et les versions se contredisent, évidemment. D'un côté, des femmes q'eqhies disent avoir été violées par des policiers, des militaires et des agents de sécurité, puis expulsées des terres qu'elles réclament depuis plus de 50 ans. De l'autre, une compagnie brandit des titres de propriété et un ordre d'éviction, et nie la présence de membres de son personnel sur les lieux. Elle considère qu'elle était pleinement dans son droit en évinçant légalement des squatteurs. Peu importe la propriété des terres, c'est la conduite des évictions qui a été négligente, ripostent les avocats de la poursuite.

Il faudra attendre la fin 2016 pour que l'entreprise soit contrainte, par ordre de la cour canadienne, de déposer 19 000 pages de documents internes.

### Une stratégie passive

Aucune des accusations d'agression sexuelle n'a encore été prouvée en cour. Dans sa défense, Hudbay insiste sur le caractère légitime de sa stratégie: elle s'en serait remise passivement aux autorités locales, c'est-à-dire à la cour, à la police et à l'armée guatémaltèques.

Mais pourquoi leur avoir fait confiance? Les avocats de la poursuite maintiennent dans leur déclaration initiale que le contexte local était pourtant impossible à ignorer: la Commission pour l'éclaircissement historique a conclu que l'État guatémaltèque était responsable de 93% des actes de violence documentés durant la guerre civile. Des histoires comme celles des femmes q'eqhies ont été rapportées par centaines à cette instance qui avait pour mission de panser les blessures de la guerre, laquelle a fait au moins 200 000 victimes, dont 85% étaient autochtones. Parmi les causes premières de ce long conflit sanglant: les revendications territoriales.

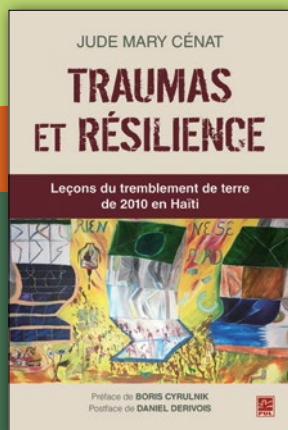
Des rapports de nombreuses organisations, notamment celui de la Commission interaméricaine des droits de

l'homme, portent à croire que l'État continue d'employer des tactiques violentes. Les documents internes de la minière, analysés par la firme Klippensteins, soulèvent sans équivoque ces problèmes: «La PNC [police nationale civile du Guatemala] a été impliquée dans des affaires de corruption, des meurtres, des enlèvements, de l'extorsion et de la conspiration avec le crime organisé», écrit dans son rapport à Skye Resources un consultant en sécurité embauché spécialement par l'entreprise. Dans la même série de messages, il lance un avertissement aux cadres: «La situation peut tourner très mal et devenir violente rapidement.» C'est donc en dépit des mises en garde que la minière a donné son feu vert.

«À nos yeux, [les employés de Hudbay] sont responsables des décisions clés, des personnes qu'ils ont embauchées pour la sécurité, de leur formation et des armes qu'elles portaient», insiste Cory Wanless. Parmi ces employés, le chef de la sécurité de la mine Fenix d'alors, Mynor Padilla González, est accusé du meurtre d'Adolfo Ich, commis en 2009, et demeure dans l'attente d'un second procès, au Guatemala. Ancien lieutenant-colonel de l'armée, il a été démobilisé après 1996 comme nombre de soldats pendant la transition postconflit. De fait, plusieurs anciens militaires ont trouvé de nouveaux employeurs dans la sécurité privée.

Dans sa défense, Hudbay écrit par ailleurs que le rapport de police produit après la deuxième vague d'évictions, durant laquelle les viols auraient eu lieu, indique expressément que les policiers n'ont rencontré aucun «occupant illégal». Or Scott Brubacher reconnaît dans un courriel que Skye «a payé périodiquement de sa poche des frais de transport et d'hébergement pour la police et les militaires qui étaient sur place». Les avocats de la poursuite évaluent ces paiements à plus de 100 000 dollars américains. Pourquoi avoir pris ces dépenses en charge si l'éviction était exécutée indépendamment par un procureur guatémaltèque, comme l'affirme l'entreprise? Et si l'indépendance des forces de l'ordre peut être remise en cause, peut-on se fier aux rapports de police? Il semble au contraire que Hudbay ait pris part à

## À découvrir aux PUL...



Que signifie être un survivant de violences de masse en Amérique du Nord? À Montréal?

ISBN : 978-2-7637-3537-5 • 49,00 \$

Un dialogue aussi émouvant qu'édifiant entre des survivants du séisme de 2010 et un psychologue.

ISBN : 978-2-7637-3867-3 • 30,00 \$



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Presses de l'Université Laval

[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)



Murray Klippenstein dans son bureau à deux pas de Bay Street, à Toronto.

l'administration de la justice un peu plus activement qu'elle ne veut bien l'admettre.

## Le vertige du pouvoir

La nuit tombe, le minibus a presque fini sa longue traversée de l'intérieur. Les embouteillages trahissent la proximité de la capitale. On aperçoit d'abord les quartiers fermés par des barrières, des gardes postés à l'entrée. Puis les habituelles chaînes américaines de restauration rapide, les panneaux publicitaires clinquants côtoyant les incontournables *tortillerias*.

«Nous voyageons jusqu'où se trouvent les puissants, ceux qui ont de l'argent. Ils doivent savoir que nous ne laisserons pas la terre», répète Rosa comme on réitère une ancienne promesse.

Une envie de tortillas suit Margarita jusqu'au Canada, «où ils ne mangent que des fruits», constate-t-elle à son arrivée. De la fenêtre du 13<sup>e</sup> étage du cabinet des avocats de Hudbay, où elle est interrogée, Rosa a le vertige. Une équipe de six s'apprête froidement à lui faire passer en revue chaque seconde de la journée de l'éviction, des viols au nombre d'assiettes disposées dans la cuisine.

Murray Klippenstein l'avait mise en garde pendant les préparatifs de l'interrogatoire : le pouvoir ne s'épuise pas facilement. Étourdie par le pilonnage incessant de questions et la valse de documents, opaques à ses yeux, Rosa ravale sa frustration. «Eux, [ils] veulent gagner le procès. [Nous,] on voulait dire la vérité, et on a dit la vérité. Maintenant on attend.»

La cause fera-t-elle jurisprudence ? Impossible de prédire l'issue des procédures, et encore moins leurs conséquences

à long terme. L'enquête préliminaire s'étirait toujours, au début de 2019. Mais même si le procès devait avorter, même si la vérité est difficile à déterrer, il reste que l'accès obtenu aux documents internes de Hudbay offre une fenêtre sans précédent sur ses pratiques.

C'est ainsi qu'en octobre 2006, quelques mois avant les évictions, William Enrico, alors vice-président à l'exploitation de Skye, écrit à ses collègues : «Cesar [un intermédiaire local] m'a conseillé de multiplier les survols—surtout d'hélicoptères. Ce pourrait être bien si nos vols habituels faisaient des cercles au-dessus des endroits importants pour l'impact psychologique. Ça ne devrait pas nous coûter plus cher». «Nous survolons les invasions pour faire pression», confirme-t-il plus tard.

Une telle ruse serait-elle acceptable au Canada ? Verrait-on par exemple des hélicoptères tourner au-dessus d'Amos, en Abitibi, pour faire accepter le projet de mine de lithium ? Pour une fois, le rapetissement du monde renferme un potentiel inouï de justice. ●

---

**Sarah R. Champagne** est journaliste indépendante. Elle écrit parfois sur le hit «*Despacito*» mais surtout sur les migrations. Elle vit présentement aux États-Unis. Son reportage «Népal : le temps de l'exode» est paru dans *Nouveau Projet 08*.

**Valérián Mazataud** est un photographe documentaire français installé à Montréal depuis 2007. Il collabore à de nombreux médias québécois et s'intéresse particulièrement aux minorités, aux réfugiés et aux affaires internationales. Son photoreportage «Montréal-Nord, avril 2013» est paru dans *Nouveau Projet 04*.